



## APPEL À COMMUNICATION

### Mutations dans les migrations, conflictualités dans les pratiques

4<sup>ème</sup> séminaire annuel du Réseau Migrations, accueilli par le Laboratoire MIGRINTER, 26 et 27 juin 2017

Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS), 5 Rue Théodore Lefebvre, 86073 Poitiers, Bâtiment A5, Salle Mélusine

Le Réseau Migrations tient son 4<sup>ème</sup> Séminaire Annuel dans l'objectif de repenser les mutations intervenues dans les migrations internationales et leurs conflictualités dans les pratiques (individuelle, collective, institutionnelle), de l'échelle internationale aux échelles locales des pays d'émigration, de transit et d'immigration. Tout au long des journées des 26 et 27 juin 2017, le Séminaire Annuel offre un espace de dialogue entre les disciplines, sous de multiples angles épistémologiques et méthodologiques s'inscrivant dans plusieurs courants en géographie, sociologie, anthropologie, ethnologie, histoire, démographie, sciences politiques, sciences économiques et sociales, sciences de l'éducation, sciences du langage et didactiques des langues, sociolinguistique, sciences informatiques, sciences de l'information et de la communication... C'est aussi un espace de partage d'idées, de débats complémentaires, d'échanges constructifs...

Le Réseau Migrations, créé en juin 2014 à Poitiers, est un réseau pluridisciplinaire qui regroupe des masterant·e·s, doctorant·e·s, post-doctorant·e·s, praticien·ne·s, chercheurs et chercheuses dont les objets d'étude intègrent le champ des migrations.

Informations sur <http://reseaumig.hypotheses.org/>



### 1. Le travail social et les institutions face aux tensions et conflits

Les professionnel·le·s des secteurs public et privé travaillant auprès des migrant·e·s / réfugié·e·s se trouvent dans une situation inconfortable, car « contribuant à la maîtrise des flux » dans l'exécution des politiques publiques de plus en plus coercitives, tout en apportant des solutions aux problèmes sociaux de plus en plus complexes. Que font-ils (elles) face aux verrous administratifs dans leurs missions ? Comment agir en interne face aux paradoxes, discriminations institutionnelles et légales des politiques migratoires qui se manifestent dans les secteurs social, médico-social, sanitaire, judiciaire et dans les réseaux collectifs ? Comment sont-ils (elles) mis·es à l'épreuve face à la complexité des problèmes de la migration en général, et en particulier face aux mineur.es en situation de migration reçu.e.s à l'aide sociale à l'enfance, en milieu associatif et à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dans un cadre pénal ? Qui sont-ils (elles) du point de vue typologique ou dans les catégorisations en mutation ? Comment expliquer le glissement de certain·e·s vers la déviance / délinquance ? Comment les accompagner en contexte de privations des libertés ? L'analyse biographique de leurs récits de vie complexifie les facteurs explicatifs d'émigration, dans des contextes globaux et mondialisés.

### 2. Migrations et « délit de solidarité » : des valeurs morales et des normes juridiques en tension.

En France, le « délit de solidarité » est fondé sur l'article L. 622-1 du code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) qui réprime « toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier, d'un étranger en France ». Cette disposition qui prévoit une peine de 5 ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende est transposée de la directive européenne dite « Facilitation ». De telles dispositions sur le « délit de solidarité » se retrouvent également dans des États non membres, comme en Suisse où des centaines de condamnations ont été relevées ces dernières années ; dans les Balkans où des mesures similaires criminalisent l'aide humanitaire. Dans le contexte d'une précarisation croissante de certains groupes en migration, des individus se dénoncent comme « délinquant·e·s solidaires », au nom des lois de l'hospitalité et de la nécessité d'assistance aux personnes en danger... Cet axe analyse les tensions et conflits entre corpus juridiques invoqués en Europe, les résistances et contournements de « citoyen·ne·s solidaires », dans une approche comparative de l'échelle européenne à l'échelle locale.

### 3. Migrations à l'heure des NTIC

À l'heure du développement des pratiques numériques en migration, de l'internet, des smartphones, les réseaux sociaux sur le web, la géolocalisation et les moyens de communication et d'information à distance sont devenus essentiels pour se maintenir en mobilité comme pour

conserver un lien transnational « entre ici et là-bas ». Ces mêmes technologies sont utilisées pour tracer et contrôler les individus en migration, voire pour repousser les migrant·e·s « indésirables » (Système Eurodac, S.I.S., V.I.S., etc). En quoi le numérique est-il une ressource pour des personnes en migration ? Quelles pratiques numériques se développent au cours des parcours ? Comment la prolifération des outils numériques reconfigure-t-elle les pratiques de contrôle de différents types de migrations ? Quels sont les enjeux éthiques lorsqu'on utilise des outils numériques dans nos recherches avec des migrant·e·s ? Par rapport à cet argumentaire, plusieurs axes sont envisageables : la technologie du contrôle par les NTIC ou la gestion des migrations par le numérique ; le lien transnational par les NTIC ou résister aux précarités en cours de voyage par les NTIC (les NTIC comme ressource) ; ou un « atelier libre/brainstorming » pour présenter des projets numériques en cours (optiques de l'autonomisation, de l'*empowerment*, de la diffusion/valorisation de la recherche...)

#### Bibliographie indicative

BIGO, Didier et *al*, « Fichage et listing », *Cultures & Conflits*, n°76, Paris, L'Harmattan, 2009

CARRERE, Violaine et BAUDET, Véronique, « Délit de solidarité », *Plein Droit*, n°59-60, Gisti, 2004

DIMINESCU, Dana et *al*, « Les migrants connectés, T.I.C., mobilités et migrations », *Réseaux*, Paris, La Découverte, 2010

GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira (dir) *La République mise à nue par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006

MIGREUROPE, CLOCHARD, Olivier (dir.), 2012, *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 2012

## Axe 2 : Mutations et conflictualités dans les politiques et processus d'inclusions sociales

### 1. Répartition / relocalisation en territoires non-métropolitains : une nouvelle politique migratoire de l'Europe en France ?

Les migrations (y compris climatiques ou environnementales perçues comme les « oubliées » de la COP21 et du droit d'asile) dans les territoires métropolitains et non-métropolitains subissent des profondes mutations dans les pays de transit et d'immigration. Au regard de l'actualité et des discours médiatiques, des enquêtes de terrain et d'analyses scientifiques sur la répartition / relocalisation des migrant.e.s des métropoles européennes vers les métropoles régionales, la littérature sur les migrations montre que les recherches menées analysent, au Nord comme au Sud, les dynamiques migratoires à l'échelle des métropoles. Ces mutations intervenues en France dans les politiques d'asile en 2015, incitant l'État à « désengorger » les « camps de migrant.e.s » à Calais et à Paris, touchent bien avant les États européens : la Grèce, l'Italie, l'Allemagne... Quelle analyse comparative en fait-on dans l'espace européen ?

## 2. Migrations et plurilinguisme : un processus pacifique et conflictuel ?

Le multilinguisme (langues et dialectes) des migrant.e.s se heurte aux conflits linguistiques dans les processus d'acquisition des langues cibles comme outils d'inclusions sociales dans leur nouvel environnement socioculturel. Dans les représentations, les modes de pensée, interactions et comportements, cette confrontation linguistique est considérée comme des moteurs d'évolution, indispensables à l'apprentissage d'une langue – culture. Partant du constat qu'en situation de migration, « le rapport à l'apprentissage de l'écrit est un rapport biographique aux savoirs » (LEROY 2013 : 243), c'est sur la notion d'expérience et « d'expérience de la frontière » (AGIER 2016 :51) que cette tension linguistique s'actualise. Les conflits linguistiques peuvent être interrogés sous plusieurs angles, dans une relation asymétrique entre « dominant.e.s » et « dominé.e.s », adultes et enfants.

## 3. « Apprendre en transculturalité »

Le déplacement en migration n'est pas uniquement géographique, il est également symbolique, cognitif, langagier et usuel. Au cours de son voyage/trajet/errance, la personne migrante est confrontée à de multiples situations inédites auxquelles elle devra déployer de réelles stratégies d'adaptation et d'apprentissages variés. Il s'agit de véritables « écarts » (au sens de JULLIEN, 2016) entre des pratiques précédemment admises et de nouvelles à s'approprier. Ces acquisitions récentes n'effacent pas les précédents mais s'organisent en répertoire pouvant se lister et s'inventorier, formant une gamme originale selon chaque personne. Pour autant elles n'échappent pas au risque de conflictualité qui peut surgir dès qu'elles se posent en terme de loyauté familiale ou historique. Ainsi le (la) migrant.e sommé.e de se transformer est soumis.e à des tensions contradictoires : les un.e.s lui demandant d'être fidèle au répertoire précédent sa migration, les autres attendant qu'il (elle) le gomme au profit du nouveau. Cet axe interroge la singularité de chaque composition personnelle et des situations inédites d'apprentissages en mettant en avant la potentielle richesse que cette diversité de ressources recouvre.

### Bibliographie indicative

AGIER, Michel, Les migrants et nous. Comprendre Babel, Paris, CNRS Éditions, 2016, 57 p.

JULLIEN, François, Il n'y a pas d'identité culturelle, Paris, Éditions de L'Herne, 2016, 104 p.

LEROY, Delphine, « Ecritures de femmes déclarant ne pas écrire. Quatre femmes latino-américaines à Paris », In *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°12, 2013, pp.225-246

## Consignes de proposition de communication

---

Pour proposer une communication, un fichier pdf doit être adressé à l'adresse [jeanfidele.simba@yahoo.fr](mailto:jeanfidele.simba@yahoo.fr) sur les éléments suivants :

- L'axe retenu pour intervenir (axe 1 ou 2) et son thème (1, 2, 3, 4, 5 ou 6). Sachant que les thèmes proposés pour chaque axe sont non-exhaustifs, vous pouvez proposer une intervention s'inscrivant dans l'un ou l'autre axe, selon un thème non évoqué dans l'appel ;
- Le titre de la proposition et le type de communication (communication classique, affiches ou posters scientifiques de 80 cm x 100 cm ou en format A3 vertical ou horizontal, films) ;
- Un résumé de 500 mots maximum de la proposition de communication ;
- Une courte biographie (10 lignes) comprenant nom, prénom, coordonnées précises, statut, organisme d'affiliation, adresse, numéro de téléphone portable obligatoire, adresse mail, travaux de recherche en lien avec le thème de l'évènement et intérêts de recherche.

La date limite de soumission des propositions est fixée au 19 février 2017 inclus

Les résultats de la sélection seront indiqués à la fin du mois de février 2017

*Les transports/hébergements/repas des intervenants seront pris en charge dans la limite des financements disponibles*

Renseignements : [organisationreseaumig@googlegroups.com](mailto:organisationreseaumig@googlegroups.com)

### Comité scientifique

Mohamed Rafik ARFAOUI, doctorant en Géographie, Université Clermont Auvergne (UMR Territoires)

Sariette BATIBONAK, docteure en Anthropologie, IMAF (Institut des Mondes Africains)

Hawa COULIBALY, docteure en Géographie, Université Paris Diderot (CESSMA)

Morgane DUJMOVIC, doctorante en Géographie, Aix-Marseille Université (TELEMME - AMU/CNRS)

Jean Fidèle SIMBA, doctorant en Sciences de l'Éducation, Université Paris 8 (EXPERICE)

### Comité logistique

Lucie BACON, doctorante en Géographie, Université de Poitiers (Migrinter) / Aix-Marseille Université (TELEMME)

Ekaterina KOKSHAROVA, doctorante en Sociologie / démographie, ENS / EHESS

Julie LEMOUX, doctorante en Sociologie, Université de Poitiers (Migrinter)

Joseph MILAZZO, doctorante en Géographie, Aix Marseille Université (TELEMME) / Universitat Autònoma de Barcelona (*Departamento de Geografía*)

Jordan PINEL, doctorant en Géographie, Université de Poitiers, (Migrinter)